

UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE
Email: s.c@kyneos.com
Tel: 04.81 071 333



Code du programme : **PR6064631922**
Code certif info : **88309**
Code Formacode : **42056 ; 44028 ; 44030**
Code NSF : **330**
Code ROME : **K1305 ; K1302 ; K1303 ; K1304**
Organisme Certificateur : **Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion**

PROGRAMME DE FORMATION

CCP 2 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Résumé du programme de formation :

Vous avez un intérêt pour l'humain et le social ?

Alors pensez au métier d'Assistant(e) de vie aux familles !

L'ADVF intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite. Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-vivre dans la société. C'est l'objet du CCP2.

Les métiers concernés par cette formation sont :

- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées,
- Agent à domicile,
- Garde d'enfants.

Il exerce son activité soit ponctuellement, soit de façon régulière. Il contribue au maintien à domicile en facilitant la vie quotidienne des personnes auprès desquelles il intervient.

Profils des stagiaires :

- Personne souhaitant compléter sa formation du Titre professionnel ADVF ou acquérir le titre par bloc de compétence
- Salarié de la branche du SAP
- Demandeur d'emplois
- Tout public

Prérequis :

- Savoir lire et écrire
- Aptitude au dialogue, à l'écoute et à l'empathie
- Maîtriser les 4 opérations de base

Durée de la formation: 70.00 heures

Taille du groupe : Entre 5 et 15 personne(s)

Rythme de la formation : En journée

Modalités pédagogiques: Formation mixte

UP FORMATION - KYNEOS | 200 impasse Cheyssans CHATEAUNEUF SUR ISERE 26300 | Numéro SIRET: 79739333700028 |
Numéro de déclaration d'activité: 86 26 02157 26 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône Alpes)



Objectifs pédagogiques

- Obtenir le Certificat de Compétence Professionnel 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Contenu de la formation

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
 - Les attentes et besoins de la personne sont pris en compte
 - L'intervention est planifiée avec la personne
 - Le fond et la forme des échanges favorisent une relation de confiance
 - Si nécessaire, les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
 - Les interlocuteurs compétents sont identifiés
 - Les propositions concernant l'aménagement de l'environnement sont adaptées à la situation
 - La situation d'urgence est correctement évaluée
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne :
 - Les centres d'intérêts de la personne sont identifiés
 - La personne est associée aux tâches de façon appropriée
 - Le degré de dépendance de la personne est pris en compte
 - Les activités et sollicitations sont ajustées
 - Les aménagements et aides techniques possibles sont portés à la connaissance de la personne ou de son entourage
 - L'environnement est aménagé en accord avec la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer :
 - Le confort et les habitudes de la personne aidée sont pris en compte et les règles d'hygiène sont respectées
 - L'aide apportée tient compte de la dépendance
 - L'intimité et la pudeur de la personne sont respectées
 - L'aide aux transferts et aux déplacements respecte la sécurité de la personne et de l'intervenant
 - Les limites de sa fonction sont prises en compte
 - Les gestes et postures appropriées sont appliqués tout au long de l'intervention
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
 - Les goûts et les habitudes de la personne sont respectés
 - Les règles d'hygiène sont respectées et l'équilibre alimentaire est pris en compte
 - Les consignes en cas de régime ou de difficulté d'alimentation sont prises en compte
 - L'installation de la personne et l'aide apportée tiennent compte de la dépendance
 - Les pratiques relatives aux courses et à la préparation des repas respectent les principes de développement durable

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Nos formateur(trice)s sont des professionnel(le)s reconnu(e)s dans le service à la personne et exercent leurs activités de formation depuis plusieurs années

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE
Email: s.c@kyneos.com
Tel: 04.81 071 333



- plateau technique spécifique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention de la certification :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Obtention du Certificat de compétence Professionnel 2: Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Détails sur la certification :

L'obtention des 3 CCP permet d'obtenir le Titre professionnel d'ADVF

Liste des lieux de formation :

Valence, Montélimar, Marseille

Evaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction sera délivré en fin de stage

Une enquête du retour à l'emploi sera réalisée à la sortie de la formation , à 6 mois et à 12 mois suivant l'obtention de la certification.

Dernière mise à jour du programme : 9/09/2021